

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 1 : OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Ces conditions générales de vente concernent les formations inter et intra-entreprises. Toute commande ou participation à un stage implique leur acceptation sans réserve par le commanditaire et son adhésion pleine et entière. Ces conditions prévalent sur tout autre document du commanditaire, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

ARTICLE 2 : PRIX DE VENTE

Le prix des formations est indiqué en Euro Hors Taxes sur notre site internet www.inafon.fr

ARTICLE 3 : MODALITES D'INSCRIPTIONS ET CONDITIONS DE REGLEMENT

Le règlement de la formation, à INAFON, par le participant ou son étude suit le processus suivant :

- Le participant fait une demande d'inscription à un stage organisé par INAFON sur le site www.inafon.fr.
- La demande d'inscription est validée par l'étude et INAFON.
- Une facture, ainsi que la convocation, sont émises par INAFON, et envoyées au participant et à son étude lorsque le stage est confirmé (article 6)
- Le règlement de la facture est à effectuer dès réception de la facture, par le participant ou son étude, par chèque, virement ou paiement en ligne, au bénéfice d'INAFON.
 - Le numéro de la facture doit être indiqué par le participant ou son étude lors du règlement.
 - Il faudra transmettre la preuve de paiement à votre centre Inafon.

A défaut de règlement de la facture, ou à défaut, de transmission de la preuve de paiement à INAFON par le participant ou son étude, au plus tard avant le début de stage, l'inscription du participant ne sera pas validée et celui-ci ne sera pas accepté lors du stage.

S'il souhaite bénéficier d'une éventuelle prise en charge du stage par le financeur de la branche, le participant devra se rapprocher de celui-ci pour faire les démarches nécessaires. INAFON ne sera tenu d'aucune obligation de le faire.

Sauf mention écrite contraire, les prix des stages sont des prix entendus en euros hors taxes, auxquels il convient d'ajouter la TVA applicable au jour de la facture ainsi que les autres éventuels impôts ou taxes applicables.

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les participants aux formations réalisées dans le centre INAFON sont tenus de respecter le règlement intérieur affiché dans les locaux du centre et sur le site Internet d'INAFON.

Si la formation se déroule hors des locaux d'INAFON les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil en plus du notre.

INAFON se réserve le droit sans indemnité de quelque nature que ce soit d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

ARTICLE 5 : CONDITIONS D'ANNULATION ET REPORT

Du fait d'INAFON :

INAFON se réserve la possibilité, notamment en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à 10 jours avant la date de déroulement.

INAFON en informe le participant. Aucune indemnité ne sera versée à raison d'une annulation du fait d'INAFON.

Du fait du participant :

En cas d'annulation entre 10 et 3 jours ouvrables avant les dates de formation choisie, il est dû à INAFON une pénalité d'annulation correspondant à 50 % du coût total initialement fixé pour la formation.

En cas d'annulation moins de 2 jours ouvrables avant le début de la formation choisie, ou d'absence lors du déroulement des journées de formation il est dû à INAFON une pénalité d'annulation correspondant à 100 % du coût total initialement fixé pour la formation.

Il est précisé ici que toute annulation tardive ou absence d'un salarié donnera lieu à la facturation d'une pénalité qui sera adressée à l'employeur.

L'annulation sera recevable exclusivement si elle est effectuée sur le compte du stagiaire sur le site internet www.inafon.fr, ou par mail adressé au centre organisateur de la formation.

ARTICLE 6 : INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations qui sont demandées sont nécessaires au traitement de l'inscription chez INAFON. Conformément à la loi « Informatique et liberté » du 06/01/78, le participant bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. Si le participant souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant, INAFON les lui communiquera sur demande écrite.

ARTICLE 7 : PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DROITS D'AUTEUR

Aucun des supports remis ou imprimables dans le cadre d'une formation ne pourra être reproduit totalement ou partiellement en dehors de cette action. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

Les reproductions de documents faites par INAFON sont effectuées avec l'accord du CFC, en contrepartie d'une redevance annuelle collectée pour reversement aux auteurs et éditeurs.

INAFON bénéficie de la protection donnée par la loi au titre de la propriété intellectuelle. Le participant s'engage à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à INAFON, en cédant ou en communiquant les documents reçus lors de la formation.

INAFON se réserve le droit de poursuivre toute personne qui contreviendrait à cette clause.

ARTICLE 8 : CONTESTATION

Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant les tribunaux de Paris.

ARTICLE 9 : MISE A JOUR

Ces conditions générales de vente sont susceptibles d'être mises à jour en cours d'exercice. Elles sont consultables sur notre site internet et seule la dernière version sera applicable, sans autre formalité que leur mise en ligne.